



Bulletin municipal d'informations

Décembre 2024
N°59

■ Vie communale

■ Jeunesse

■ Animations

■ Informations pratiques

■ Services



Mail : mairie.forges@orange.fr
Site internet : www.mairie-forges.fr



Vie Communale

Le mot du Maire



L'année 2024 si particulière et inédite a tiré sa révérence.

La dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République au soir des élections européennes a plongé le pays dans une longue vacance du pouvoir. La motion de censure a été votée entraînant chaos, instabilité, incertitude et manque de visibilité pour les acteurs économiques et une crise sociale sous-jacente... L'image de la FRANCE est écornée chez nos voisins européens.

Pendant plusieurs semaines, les députés et sénateurs ont débattu sur le Projet de Loi des Finances (PLF) 2025. Même si les budgets 2025 ne sont pas encore définis, je tiens à évoquer les mesures prévues (et qui risquent de revenir) pour les collectivités, mesures rejetées par l'ensemble des associations d'Élus communaux, intercommunaux et départementaux. Il s'agit de la baisse des dotations qui affectent les recettes de fonctionnement, la baisse des subventions d'investissement DETR, FONDS VERT qui mettent en péril le devenir de nos projets, la baisse du remboursement du FCTVA (les collectivités paient la TVA à 20 %, actuellement le remboursement est de 16,40 %, le projet 2025 prévoit un taux de 14,85 %), la hausse de 4 % du taux de cotisation sur les salaires de nos agents titulaires. **Au total : 5 milliards de baisse !** La capacité d'action des collectivités en serait fortement affaiblie. Les budgets locaux sont votés à l'équilibre, ce n'est pas le cas de celui de l'État. Les collectivités ne peuvent emprunter que pour investir et leur dette est stable depuis 30 ans alors que celle de l'État a explosé ! Le déficit annoncé initialement à 4,4 % pour 2024 va dépasser les 6 % soit un écart de plus 50 milliards d'euros et cette dérive fiscale et politique des exécutifs s'amplifient depuis plusieurs années. L'investissement français est porté à hauteur de 80 % par l'ensemble des collectivités territoriales. L'État veut faire payer aux autres, entreprises, collectivités et particuliers sa propre incurie et sa mauvaise gestion.

Le contexte international n'est guère plus encourageant : des conflits qui perdurent, certains dirigeants irresponsables, la violence répétée au quotidien, une défiance envers l'avenir entraînent un repli sur soi de nos sociétés occidentales.

Dans ce contexte morose la France a vécu une belle parenthèse enchantée en accueillant les Jeux Olympiques et Para-olympiques. Ces athlètes nous ont fait partager de solides valeurs d'amitié, de respect, de courage, de détermination, d'inspiration et d'égalité. Que chacun-e d'entre nous s'en inspire dans notre vie au quotidien, le partage et l'entraide envers les plus démunis.

En pages intérieures, vous trouverez les photos et le récit de notre célébration pour l'inauguration de la cloche. La fin des travaux des extérieurs était aussi l'occasion de remercier l'ensemble des donateurs institutionnels et privés qui ont contribué à cette rénovation.

A la fin de l'année scolaire quatre enseignants ont demandé leur mutation. Je leur souhaite une belle réussite dans leur nouvelle école. En septembre, notre école communale LES TILLEULS a donc accueilli trois nouveaux professeurs. Au nom du Conseil Municipal, je leur souhaite la bienvenue.

Mes collègues élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour vous et vos proches.

En 2025 cultivons la solidarité, la tolérance et le bien vivre ensemble.

Bien à vous,
Votre Maire,
Micheline BERNARD

Eglise Saint-Laurent



Juillet 1919 baptême de la cloche actuelle de l'église St Laurent de Forges.

Le week-end du 11 novembre a été l'occasion de mettre en évidence notre seul patrimoine architectural communal, notre église St Laurent. L'occasion aussi de profiter du retour de la cloche sur la commune suite à une rénovation complète par la société **Lussault-Laumailé** de Beaurepaire en Vendée.



La cloche est en exposition dans le hall de la Mairie en attendant qu'elle retrouve sa place dans le campanile en mars/avril 2025.

Novembre 2024 retour à Forges.

Ce moment s'est déroulé en 2 temps bien distincts,

D'abord le vendredi **08 novembre** avec une petite conférence sur l'histoire de la cloche que Mr. Darlet Jean-Pierre, membre actif de l'A.H.G.P.A (Association d'Histoire et de Géographie en Pays d'Aunis.), a présenté suite à des travaux de recherches menés par la commission campanaire de l'association.

La cloche se nomme : **Victoire, Jeanne, Marie, Georgette.**

Fabriquée en 1919 par les Fondeurs G et L Bollée à Orléans dans le Loiret suite à une souscription publique lancée par le Conseil Municipal de l'époque. Elle pèse 292 kg pour un diamètre de 78 cm.

Elle a pour Marraine Maria Boutiron et pour Parrain Charbonneau Georges.

Une trentaine de personnes très attentives a assisté à ce moment très riche en information sur l'histoire de la cloche.

Lors d'un prochain Forgien, nous ferons un rappel de cet historique dans "Les Chroniques du passé".

Le lendemain Samedi **09 Novembre**, nous avons convié les partenaires financiers, les donateurs particuliers ainsi que la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français qui nous ont aidés financièrement sur la 1ère tranche de travaux de rénovation des extérieurs de l'église ainsi que les administrés pour partager un moment d'échange et de mise en avant de notre projet de rénovation globale de l'église St Laurent.



Pour rappel :

- coût des travaux des extérieurs environ 650 000 € HT
- subventions :

DRAC (Ministère de la Culture)	128 000 €
Région	100 000 €
Département	85 805 €
Fondation du Patrimoine	27 200 €
Sauvegarde de l'Art Français	12 000 €

Ce fut l'occasion pour chacune et chacun des présents de profiter et d'observer de près la cloche qui était en exposition, nous avons également mis à profit ce temps pour qu'elle soit bénie par le Curé d'Aigrefeuille, le Père David, avant qu'elle ne retrouve sa place originelle dans le campanile d'ici mars ou avril 2025.

Ce temps de rencontre a été clôt par un verre de l'amitié tous ensemble à la salle des fêtes agrémenté de petits amuse-bouche préparés par notre traiteur local "**la Cour des Saveurs**".





Vie Communale

Infos travaux

Liaison douce Puydrouard/Forges

Afin de sécuriser le cheminement doux des piétons vis-à-vis des automobilistes le long de la rue du Stade, nos agents communaux ont implanté une protection potelet et lisse en bois à l'endroit le plus étroit face au stade de foot. Puis la plantation d'une haie sera réalisée sur le restant du linéaire qui est plus large.

Certains de vous se sont déjà appropriés ce nouvel espace de déplacement doux.



A Puydrouard

L'enfouissement des réseaux du secteur Tranche 1 "Grande Rue du carrefour côté La Rochelle, Rue de la Mare, Rue du Couvent, Impasse des Drapiers" par la société SOMELEC est en cours. A la lecture de ces lignes, les travaux de cette 1^{ère} tranche seront bien avancés.

Pour rappel, le cout réel s'établit pour cette 1^{ère} tranche à 120 125,851€ TTC.

L'étude de la Tranche 2 pour le reste du village, (Grande rue du carrefour vers Surgères ainsi que la rue des sœurs, rue du relais) est en cours, les administrés concernés ont fait retour des documents, il reste quelques retardataires... !!! Le coût estimatif prévu par le SDEER est de l'ordre de 148 800€ TTC.

Le Conseil Municipal a acté la réalisation de la tranche 3 concernant la "rue du Calvaire" plus complexe à traiter vu la ligne "HTA" qui s'y trouve, nous n'avons pas d'estimatif de coût actuellement.



Sur Forges

Les travaux concernant la rue de l'Augerie et de la petite Augerie sont en partie réalisés, nous avons préféré les mettre en attente car 2 projets immobiliers, non identifiés au démarrage, sont en cours d'aménagement. Les travaux reprendront au printemps 2025 une fois que les connexions réseaux de ces 2 projets seront réalisées.

La reprise de voirie de l'ex RD 205e3 a été réalisée par le Département, la rétrocession en voirie communale est actée.

Divers

La VITESSE !!!

Voilà un sujet qui n'est pas anodin, c'est la même chose dans tous les villages d'Aunis !!!

Le manque évident de respect des usagers de la route surtout en agglomération s'accompagne de toutes sortes d'incivilités ou de manque de respect vis-à-vis des autres...

Nous sommes régulièrement interpellés concernant la vitesse sur toute la commune que se soit à Puydrouard RD 112 (Le Thou), RD 116 (rue du Calvaire) ou à Forges à chaque entrée de bourg ou à Villeneuve (carrefour La Charre, Route de Marlonges).

Il est très difficile de "canaliser" cette vitesse due au comportement des automobilistes !!! La gendarmerie est informée mais, ils ne sont pas forcément présents.

Nous avons relancé Le Département responsable des RD afin d'envisager un aménagement par des chicanes, seul moyen pour faire ralentir les automobilistes à l'intérieur des zones habitées.

En attendant, il faut s'en remettre à la bonne conscience des automobilistes en souhaitant que soient respectées les règles du code de la route.

Il est compréhensible que pour nombre d'entre nous ces chicanes "dérangent" MAIS en essayant de « casser » la vitesse dans la traverse des zones habitées, on agit pour la sécurité de tous, bien sûr cela implique davantage d'attention.

Merci de votre compréhension

Vernissage du jardin de pluie

Qui était ce petit Géant Bleu dans la cour de l'école ?

"Combien de temps une goutte d'eau met-elle pour faire le tour du monde ?" c'est la question que les élèves ont posée aux parents et élus venus au vernissage du jardin de pluie.

Durant la semaine du 2 au 6 décembre, l'école des Tilleuls a accueilli le petit Géant Bleu, ce personnage imaginaire incarne les problématiques liées à l'eau et fait partie du programme d'actions culturelles, environnementales et pédagogiques de l'ONG **Bleu Versant** intitulé "**Sous le bitume, l'Océan !**".

En début de semaine, différents ateliers animés par Nathan Belarbre et Mathieu Duvignaud ont été proposés aux élèves pour comprendre les enjeux du changement climatique et apprendre le cycle de l'eau. Les enfants ont pu imaginer et comprendre comment l'eau du jardin de pluie de la cour de l'école de Forges pouvait rejoindre l'Océan.

Le mercredi, place à la mini pelle et au camion benne, pour la désimperméabilisation des 30 m² de bitume et à la livraison de substrat pour la réalisation du jardin de pluie. Le jeudi, le petit Géant Bleu avait grandi... Les enfants ont alors participé à la plantation des végétaux (thym, romarin, menthe...), des deux lilas des Indes et des deux amandiers.

Et puis, il y a eu sur différents temps, les ateliers pour les enseignantes, les agentes en charge de la pause méridienne, les animateurs de l'association des Bambins d'Aunis, l'adjointe en charge des affaires scolaires, les parents d'élèves.

L'objectif était d'imaginer l'aménagement des deux cours d'école de demain. De belles idées telles qu'un mur végétal en clôture, des bancs en amphithéâtre pour faire classe dehors, des zones d'ombre pour se



reposer ou lire pendant la pause méridienne, mettre des arbres dans la cour des maternelles pour apporter de l'ombre dans les classes et un bac à sable, des espaces pour jouer le mercredi et pendant les vacances...etc...ont permis la réalisation d'une maquette. A partir de celle-ci, l'ONG va nous faire un plan et un chiffrage pour l'aménagement des deux cours de l'école.

En fonction du coût et des subventions pouvant être attribuées, la commune espère pouvoir réaliser ce projet dans un avenir proche.

C'est autour d'un goûter que enfants, parents et élus ont découvert le travail réalisé par tous durant cette semaine. Madame le Maire et moi-même remercions sincèrement l'ONG **Bleu Versant** pour leur intervention, l'équipe enseignante pour leur adhésion au projet et Monsieur Gérin, de l'entreprise **Premier Tech** pour le don de substrat.

Isabelle VILLAUDY TALLEC

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 mai 2023

Election d'une conseillère municipale déléguée :

L'article L2111-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la création d'un poste supplémentaire de Conseiller(e) Municipal(e) Délégué(e), Mme le Maire le propose. Après appel à candidature, Mme BALLANGER Amandine se déclare candidate. Le scrutin secret donne le résultat suivant : 14 votants ; 14 exprimés ; 14 pour la proposition.

Mme BALLANGER Amandine est élue Conseillère Municipale Déléguée.

Séance du 24 juillet 2023

Acte de transfert de propriété entre le département de la Charente-Maritime et la commune de Forges :

La création du contournement du village de Puydrouard sur les communes de Forges et d'Aigrefeuille d'Aunis déclarée d'utilité publique en mars 2008 intégrait la proposition de reclassement dans la voirie communale des RD 939 et 205e3. Mme le Maire donne lecture du projet d'acte de transfert transmis par la Direction des Infrastructures.

Après étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'acte de transfert entre le département et la commune et autorise Mme le Maire à signer l'acte de transfert ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Séance du 18 mars 2024

Lotissement "le Pré Vert", dénomination des rues :

Il convient de procéder à la nomination et au numérotage des rues du lotissement aménagé par BRC Aménagement. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide et adopte les nominations et le numérotage des voies communales suivantes :

- La prolongation de la rue du Champ des Oiseaux
- Rue du Four à Chaux (axe transversal du chemin des Roches à la rue Délidon)
- Rue du Pré Vert (chemin rural n°16 du tableau de classement)
- Allée des Champs (de la rue du Pré Vert à la rue du Four à Chaux)

Séance du 18 mars 2024

Vote des taux de fiscalité 2024 :

Madame le Maire présente l'État 1259 comportant les bases et les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

• DÉCIDE de maintenir, les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties :	44,40 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	68,62 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés, non affectés à l'habitation :	11,53 %

• CHARGE Madame le Maire de notifier cette décision aux Services Préfectoraux et de transmettre l'État 1259 complété à la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

Séance du 29 avril 2024

Espace culturel / lieu partagé : étude de faisabilité géothermie - travaux de surface :

Mme le Maire rappelle que l'opération s'inscrit dans le cadre d'une optimisation énergétiques des sites suivants :

- Mairie et Bibliothèques actuelles
- Espace culturel / Lieu partagé

La mission de base de faisabilité géothermique sera intégralement réalisée par ABAQUE Ingénierie pour un coût de 7 760€ HT, soit 9 312€ TTC. Cette étude est financée par

le Fonds Energie du département et le Fonds Chaleur de l'ADEME.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide :

- Le devis du bureau d'études ABAQUE Ingénierie pour 9 312€ TTC
- Autorise Mme le Maire à solliciter la subvention auprès du Fonds Energie du département et le Fonds Chaleur de l'ADEME.

Séance du 29 avril 2024

Dispositif "Ma cantine à 1 €" :

Mme Isabelle VILLAUDY-TALLEC présente ce dispositif soutenu par l'Etat dont l'objectif consiste à mettre en place une tarification sociale dans les cantines gérées par les collectivités calculée en fonction du quotient familial de la CAF de chaque famille. Ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants percevant la Dotation de Solidarité Rurale.

Afin de bénéficier de cette aide (3€ par repas facturé jusqu'à 1€), la commune doit mettre en place une grille tarifaire à 3 tranches (une inférieure à 1€ et une supérieure à 1€) et elle doit proposer un tarif inférieur ou égal à 1€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000€.

Ces explications entendues et, après débat, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la tarification qui suit à compter de la rentrée de septembre 2024, dans le cadre du dit dispositif :

- Familles au quotient familial < ou = à 1€ : repas facturé à 1,00€
 - Familles au Q F compris entre 1 000 et 1 400 : repas facturé à 1,70€
 - Familles au Q F supérieur à 1 400 : repas facturé à 2,70€
- Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire et Mme VILLAUDY-TALLEC, maire -adjointe, à effectuer tout le suivi administratif et financier de cette délibération et à signer la Convention triennale avec l'Agence de Service des Paiements (ASP).

Séance du 29 avril 2024

Subventions accordées aux associations et organismes (exercice 2024) :

Après avoir examiné toutes les demandes émanant des Associations et Organismes, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de répartir la somme de 4 500_ inscrite au Budget Primitif 2024, comme suit :

- ACCA Forges :	380€
- APE (école Tilleuls) :	380€
- Forges en Fête :	380€
- La Retraite Bouliste :	380€
- USF Loisirs Vétérans :	380€
- Banque Alimentaire Chte-Mme :	300€
- Collège André Dulin :	300€
- Restaurants du Cœur 17 :	300€
- Secours Catholique 17 :	100€
- Secours Populaire Français 17 :	100€
- Ligue contre le Cancer :	80€
- Association des Donneurs de Sang :	80€
- MFR St Denis du Pin :	50€
- Association Souvenir combats poche LR :	50€
- Bleuets de France :	50€
- ASPAC Chatelaillon (article 6188) :	730,40€
- ANVITA (article 6281) :	50€

Séance du 29 juillet 2024

Espace culturel / lieu partagé :

Présentation de l'esquisse : Mme le Maire rappelle les différentes réunions avec le cabinet de maîtrise d'œuvre de Mr Eric FRAIRE, elle présente l'esquisse proposée. Après discussion et échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition d'esquisse faite,
- Autorise Mr Eric FRAIRE ç déposer le permis de

construire.

Consultation d'un bureau d'étude pour l'analyse de la ressource géothermique :

Après avoir débattu des propositions reçues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de sélectionner le cabinet ANTEA France Bordeaux pour l'étude hydrologique sur la connaissance de la ressource géothermique.

Séance du 29 juillet 2024

Rentrée scolaire de septembre 2024 :

Mme Isabelle VILLAUDY-TALLEC, maire adjointe, présente les effectifs et la répartition des classes.

112 élèves sont inscrits, répartis en 5 classes : 1 maternelle à 30 enfants, 1 classe de CP à 14 enfants, 2 classes de CE1-CE2 à 21 enfants chacune et 1 classe de CM1-CM2 à 26 enfants.

Séance du 29 juillet 2024

Validation du devis pour restauration de la cloche de l'église :

Mr Philippe BARITEAU rappelle le litige avec l'entreprise BODET pour la restauration de la cloche de l'église St Laurent. Il présente le devis de l'entreprise LUSSAULT qui propose une option de sablage complet pour un montant de 896€ HT. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, le devis total de l'entreprise LUSSAULT à hauteur de 27 012,90€ TTC.

Séance du 29 juillet 2024

Renouvellement de la convention de l'agence postale communale :

Mme le maire rappelle que la commune de Forges et La Poste ont signé une convention de partenariat pour la gestion d'un "Point de contact" et qu'elle arrive à terme. La Poste propose son renouvellement pour une durée de 1 à 9 ans. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit de :

- Maintenir l'Agence Postale Communale,
- Renouveler la convention pour une durée de 9 ans,
- Maintenir les horaires d'ouverture comme suit :

Lundi de 14 à 18H00 - Mercredi de 14 à 19H00
Mardi de 9 à 12H30 - Vendredi de 14 à 17H30
Samedi de 9H30 à 12H30

Séance du 12 septembre 2024

Supérette API :

Madame le Maire fait le compte-rendu de la rencontre avec Madame CHINOUR, le 28 août, qui a présenté les principaux points et les changements depuis trois ans.

La convention d'occupation est signée pour une durée de 20 ans.

La commune doit verser 3 000€ pour financer le lancement et la publicité. Elle doit construire la plateforme pour accueillir le magasin et le parking (3 places + 1 handicapée.) La discussion est engagée sur le futur emplacement.

La commune doit acheter une parcelle de terrain si elle doit être placée le long de la RD 116.

Le Conseil Municipal souhaite que l'implantation puisse se concrétiser sur la parcelle communale.

Le Conseil Municipal valide la signature de la lettre d'intention.



Animations

Retour sur la Fête du Village

Le samedi 29 juin dernier, s'est déroulée la 1ère édition de la Fête du Village. L'objectif étant de réunir sur une seule et même date toutes les associations de Forges ainsi que l'école pour organiser une belle animation de la commune à quelques jours des vacances d'été. Malheureusement, le spectacle du matin a dû être annulé en raison des conditions climatiques (orage et vent) mais les animations de l'après-midi ont pu se dérouler pour le bonheur des petits et des grands. En soirée, est venu le temps du repas en extérieur animé par la "Compagnie Léa Larrache", des habitués de nos animations musicales et... malgré la pluie qui s'était réinvitée, un magnifique feu d'artifice musical.

Cependant, cette initiative d'une **Fête au Village** à la fin juin ayant plu au public, la prochaine édition est d'ores et déjà fixée au samedi **28 juin 2025**. Alors, pensez à réserver cette date sur vos agendas festifs.



Octobre rose

Samedi 12 octobre, la marche solidaire pour soutenir la recherche contre les cancers féminins et, particulièrement, le cancer du sein, a réuni 93 participant(e)s qui se sont élancé(e)s sur un parcours de 7,8 kms. **Un grand MERCI à toutes et tous !**

Grâce à tous les marcheurs et marcheuses ainsi qu'au dévouement des bénévoles, des exposants du marché organisé dans la salle des fêtes et des visiteurs, **nous allons pouvoir faire un don de 400€ à la Ligue contre le Cancer.**

Merci aux exposants qui ont animé cette journée. Si vous n'avez pas pu découvrir leurs créations, vous pouvez les retrouver sur notre site Facebook : www.facebook.com/people/Forges-en-Fêtes-Officiel/61551389506884/

N'oublions pas contre le cancer c'est toute l'année qu'il faut prendre soin de sa santé !

Stephanie Bret - Présidente de "Forges en Fêtes"



Bibliothèque

Une année se termine, une autre la remplace : voici une merveilleuse occasion de vous adresser tous nos vœux ! Que 2025 soit palpitante. L'équipe de la bibliothèque, vous souhaite de la réussite, du bonheur et de belles lectures bien sûr !

Toute l'équipe remercie les lecteurs pour leur participation aux sacs mystères. Pour ceux qui ne connaissent pas, il s'agit de réserver un sac dans lequel l'équipe choisit pour vous les livres. C'est l'occasion de découvrir des auteurs que vous n'auriez peut être pas lus.

Retour sur les animations passées :

Dans le cadre de la **ronde des histoires**, **Luc Diabira** accompagné de **Julie De Oliveira** sont venus présenter le conte : "Le rêve de Singalé".

Atelier Petits Débrouillards :

14 enfants de 8 à 10 ans ont participé à un atelier expérimental sur les cycles de l'eau et l'analyse de la qualité de l'eau comme au laboratoire. Cette animation a été réalisée dans le cadre des 70 ans du réseau "Eau17" en 2022.

Cette année la bibliothèque a inscrit un groupe de lecteurs de 8 à 10 ans au "**Prix des Incorruptibles**". Les petits lecteurs vont lire 6 livres ? choisis par l'association des incorruptibles soutenue par le ministère de la culture, et devront voter pour leur livre préféré. Cette animation a débuté au mois d'octobre et se terminera au mois de mai.

Futures animations pour janvier 2025 :

Participation à la nuit de la lecture le 25 janvier (informations et inscription communiquées via le Facebook de la bibliothèque et de la mairie et aussi par affichage).

L'équipe vous rappelle que l'inscription est ouverte à toutes et tous et qu'elle est gratuite.

La bibliothèque est en réseau avec les bibliothèques de la Communauté de Commune, ce qui élargit le choix de livres pour les lecteurs.



Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Retour sur la fête du village du 29 juin

A cette occasion, les jeunes conseillers avaient organisé un concours de lancer de claquette et de charentaise ainsi que l'estimation du nombre de bonbons.



Avec ces 2 concours, les jeunes ont remporté une enveloppe de 114 €. Voici notre grand GAGNANT et GOURMAND (Milo).

Permanence CMJ pour décor de Noël

Depuis le 5 novembre, les 10 jeunes conseillers se sont mis à l'art artistique en réalisant des tableaux sur le thème de Noël qui ont été positionnés dans les rues de la commune.

Un grand merci à la commune qui nous a prêté la salle des associations pour réaliser ces œuvres.



Marché de Noël le 7 décembre

4^{ème} édition de ce marché qui a permis à 15 exposants de venir présenter leurs réalisations et créations. A cette occasion, les jeunes conseillers ont remis le "panier des aînés" aux personnes qui ne sont pas venues au repas du 11 novembre. Ils ont aussi tenu la buvette.



Cette année les bénéficiaires s'élèvent à 226 €.

Un concours d'estimation a été renouvelé à cette occasion et voici le grand GAGNANT et GOURMAND (Cédric).



L'équipe du CMJ remercie les bénévoles de la Bibliothèque qui tenaient un stand à leur profit. Grâce aux "désherbage des livres", la collecte s'élève 56 € au bénéfice du CMJ.

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE FORGES

Nettoie ton village 2ème édition

DIMANCHE 13 AVRIL 2025

RENDEZ-VOUS de 10h à 12h **OUVERT À TOUS**

Sur le parking de la Mairie

Ou à l'entrée de Puydrouard ou niveau du petit parking

Pensez à prendre vos gants

Au cœur de notre village, venez nous rencontrer.

Bambins

Nettoie ton village

La 2^{ème} édition est déjà programmée, alors à votre agenda,

APE Les Tilleuls Forges



Cette année, l'Association des Parents d'Élèves (APE) des Tilleuls-Forges a complètement changé de visage et entame un nouveau chapitre plein d'énergie et d'enthousiasme.

Tout au long de l'année, l'APE propose des événements qui viennent animer la vie de notre commune et soutenir les projets de l'école. Parmi les initiatives régulières, vous pourrez retrouver la vente de jus de pomme, ainsi que des ventes ponctuelles de madeleines et autres gourmandises, parfaites pour se faire plaisir tout en soutenant l'école

L'APE ne se limite pas à ces actions : elle organise également divers événements tout au long de l'année. Pour ne rien manquer de ces moments conviviaux, nous vous invitons à vous abonner à leur page Facebook : "APE Les Tilleuls-Forges". Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour suivre leurs manifestations et participer aux projets en cours.

Comme pour toute association, la participation et l'engagement des bénévoles sont essentiels pour faire vivre ces belles initiatives. Et pour cela, rien de plus simple ! Si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure et apporter votre aide, il vous suffit de scanner le QR code pour rejoindre le groupe WhatsApp dédié aux bénévoles. Que ce soit pour donner un coup de main lors d'un événement ou pour participer à la préparation des ventes, chaque geste compte et est toujours le bienvenu !

Et enfin, l'APE tient à remercier sincèrement l'ancien bureau de l'association qui a assuré la gestion et le bon fonctionnement de celui-ci jusqu'à présent.

L'APE est impatiente de vous retrouver pour participer à cette belle aventure et continuer à soutenir notre école dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe de l'APE des Tilleuls de Forges

Rejoindre le groupe Whatsapp
Groupe Facebook : APE Les Tilleuls-Forges
Téléphone président :
06 25 66 70 81

Vente de jus de pommes

Commandez votre jus de pomme Artisanal auprès de votre APE **TOUTE L'ANNEE**

Pour commander ou avoir des infos Rien de plus simple!
Envoyer un mail à apelestilleuls17@gmail.com ou contactez le 06.25.66.70.81

A venir récupérer sur forges

Merci de ramener vos bouteilles vides

2,40€ la bouteille de 1 litre
Règlement par chèque/espèce/CB

APE Les Tilleuls Forges



Jeunesse

Une nuit à l'école

Amélie Gautron, nouvelle directrice de l'école, est arrivée avec des projets déjà expérimentés dans l'école où elle enseignait au Maroc. Elle a donc proposé à Mme Manceau, enseignante de la classe de cycle 1, d'offrir aux élèves de grande section une nuit à l'école. Rendez-vous fixé au mardi 2 juillet !

Derrière ce projet se cache de véritables objectifs pédagogiques : favoriser l'autonomie, vivre la séparation avec sa famille, développer la coopération et l'entraide... Nous en avons donc parlé aux parents qui ont répondu présents pour préparer un dîner partagé : un moment convivial et très agréable.

A 20h30, une fois les parents partis, brosse à dents et petite histoire rituelle ! Une nuit assez paisible pour les enfants et courtes



pour les adultes mais un souvenir incroyable pour tous. Un petit déjeuner partagé a clôturé ce moment hors du temps.

Les grandes sections de cette année attendent avec impatience leur tour : rendez-vous en juin 2025 !



Bibliothèque pour les élèves de l'école primaire Les Tilleuls

Le 12 novembre, les créneaux pour aller à la bibliothèque ont pu reprendre pour les élèves de l'école primaire. L'occasion pour les élèves d'écouter une histoire, de choisir des livres selon un sujet étudié mais aussi pour le plaisir. Les élèves apprennent également à se repérer dans le rangement et à identifier les différents types d'ouvrages (albums, romans, documentaires...).

Du loisir toute l'année pour la jeunesse avec PAPJ

Tu es en CM2 ? Tu es au collège ? Tu es au lycée ?

Alors l'association PAPJ est faite pour toi.

PAPJ c'est quoi ?

PAPJ organise des activités, des projets, des actions, etc... avec et pour les jeunes tout au long de l'année.

L'association propose des ateliers (à l'année scolaire) sous le format de "CLUB", les jeunes se retrouvent tous les 15 jours (le mercredi ou le samedi matin) autour d'une thématique.

- Un atelier BRICOL'EAU pour découvrir le bricolage et profiter pleinement d'animation sur l'eau (surf, catamaran, char à voile...)
- Un atelier NATURE ET MONDE ANIMALIER pour profiter de la nature et des animaux et leur venir en aide !
- Un atelier SUR LA ROUTE DE LA ROBOCUP pour se lancer le challenge d'aller à la ROBOCUP de Bordeaux en mars prochain !
- Un atelier MANGA ENCRE DE SHONEN pour ne rater aucun évènement et réaliser une BD manga !



- et enfin un atelier CREA COCOON ET PATISSERIE ! pour des moments de plaisir et de gourmandise !

Les animateurs sont également présents tous les samedis au local du Thou et de La Jarrie de 14h à 17h30 pour t'accueillir en accueil libre (Gratuit).

Le pôle jeunesse propose également un programme d'animation inter-vacances et pour toutes les vacances scolaires (pour le consulter, RDV sur notre site internet : www.papj.fr).

Qui sont les animateurs du pôle jeunesse ?

Il s'agit de Thomas, Lola, Alex, Léa et Aurélie tu as sûrement eu l'occasion de nous rencontrer au collège !

Nous sommes tous les mardis, jeudis et vendredis sur les temps de pauses méridiennes du collège Dolto et Dulin pour des temps d'animation.

Nous sommes également beaucoup présents dans les établissements pour des actions de prévention et de citoyenneté. Alors maintenant que tu nous connais mieux, rejoint nous pour partager de bons moments avec d'autres jeunes !!

Infos : jeunesse@papj.fr

Tél. 06 20 08 70 85

Les Bambins d'Aunis



L'association parentale "les Bambins d'Aunis" située à Forges vous propose différents services dans votre commune ou aux alentours.

Le Multi Accueil

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans de 7h30 à 19h00, sur Forges du lundi au vendredi.

Cet accueil permet aux plus jeunes une première expérience de collectivité.

Tous les 15 jours, nous faisons une sortie à la bibliothèque de Forges et en fin d'année, des passerelles avec l'école sont organisées, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux élèves.

Le Multi Accueil Itinérant

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 1 à 3 ans de 7h30 à 18h30, qui permet aux plus jeunes une première expérience de collectivité.

Installée depuis de nombreuses années sur votre commune, l'association est présente :

- le lundi et vendredi au pôle enfance d'Aigrefeuille
- le mardi à la salle des fêtes du Thou
- le jeudi à la salle des associations de Saint-Christophe

N'hésitez pas à nous contacter pour l'année 2024/2025. Il nous reste des places !!!



Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook : Association parentale "LES BAMBINS D'AUNIS" Place de l'Eglise - 17290 FORGES Tél. 05 46 35 58 23 - contact@bambinsdaunis.fr http://www.bambinsdaunis.fr

Les Bambins d'Aunis LAEPI & EVS gratuit & ouvert à tous

L'Espace de Vie Sociale
C'est un moment autour du jeu, d'ateliers ludiques, sensoriels, de découvertes...
Fest/Bambins
Rondofamille
Ateliers famille
Portons Bambins
Pause parentale

LAEPI
Le Temps des Bambins 9h30 à 11h30
Jusqu'à 6 ans accompagné d'un parent ou d'un proche.
Un lieu d'accueil itinérant enfants / parents

Pôle Enfance AIGREFEUILLE
Le mardi

Salle des fêtes ARDILLIÈRES
Le jeudi

Salle des associations LANDRAIS
Le mercredi

Les Bambins d'Aunis • Place de l'église 17290 Forges
contact@bambinsdaunis.fr • 05 46 35 58 23
www.bambinsdaunis.fr

VAC-EN SPORT

En Aunis Sud
le Sport commence dès l'enfance

VAC-EN SPORT PROGRAMME DES ACTIVITÉS VACANCES SCOLAIRES 2024 - 2025

10-14 Ans

Vacances scolaires d'hiver SÉJOUR MONTAGNE

Dans les Pyrénées, au Centre de Vacances "La Rosaire" à EUP (31) du **Lundi 26 février au samedi 02 mars 2025**
Au programme : ski, randonnées, activités montagne

OBJECTIFS

Proposer des séjours et semaines sportives aux enfants nés entre **2011** et **2014**, pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été

LIEUX D'ACCUEIL

- AIGREFEUILLE D'AUNIS Gymnase André Dulin
- SURGÈRES Gymnase 3

Vacances scolaires de printemps SÉJOUR NATURE

En Charente, au Centre Sportif du «Chambon» à EYMOUTHIERES (16) du **Lundi 28 avril au samedi 03 mai 2025**
Au programme : VTT, canoë, escalade, activités nature

Vacances scolaires d'été : 4 SEMAINES SPORTIVES

Aigrefeuille d'Aunis	Semaine 1 du lundi 07 au vendredi 11 juillet 2025	Surgères	Semaine 3 du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025
Aigrefeuille d'Aunis	Semaine 2 du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2025	Surgères	Semaine 4 du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août 2025

Au programme, surf, ski nautique, accrobranche, vélo, voile, canoë...
1 nuitée sous tente les semaines **1, 2 et 4** et **3 nuitées** sous tente la semaine **3** (itinérance vélo)

LES TARIFS sont forfaitaires à la semaine, et établis selon le Quotient Familial (QF) de la CAF

	TARIFS			
	HIVER	PRINTEMPS	SEMAINES D'ÉTÉ	
			1 nuitée	3 nuitées
Quotient Familial ≤ 760	400 €	300 €	100 €	185 €
Quotient Familial entre 761 et 1100	500 €	375 €	125 €	215 €
Quotient Familial ≥ 1101	550 €	450 €	135 €	265 €
Résident hors territoire Cdc Aunis Sud	800 €	600 €	160 €	315 €

INSCRIPTIONS sur www.aunis-sud.prouette.pro

Séjour MONTAGNE	Mercredi 05/02/2025 à 9h00
Séjour NATURE	Mercredi 02/04/2025 à 9h00
Semaines SPORTIVES	Mercredi 18/06/2025 à 9h00



Inscription sur le compte prouette flasher le QR code ci-dessus



Renseignements : 05 46 07 62 27 - 06 62 98 52 93
vacensport@aunis-sud.fr





Informations pratiques

PASS CYCLAD

Nouvelle réglementation pour l'accès aux déchetteries.

À partir de 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries.

Il sera obligatoire pour tous les usagers :

- **Pour les professionnels :** obligatoire dès le 1er janvier 2025.
- **Pour les particuliers :** obligatoire à partir du 1er janvier 2026, mais vous pouvez demander votre Pass dès maintenant pour anticiper et faciliter vos futurs accès !

Comment obtenir votre Pass ?

Rien de plus simple, faites votre demande en ligne sur : <https://monpass.cyclad.org/>

Nouveau !

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, je me connecte sur cyclad.org ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.

Toutes les informations et demande de Pass sur cyclad.org ou en scannant le QR Code ci-contre.

Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au 05 46 07 16 66.

Une question ?
✉ monpass@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66

cyclad Tous les déchets ont de l'avenir

FRANCOIS
ECLAIR
E.S.P.

Toutes les informations sont disponibles sur : <https://cyclad.org/les-dechets/dechetteries/pass-cyclad/>
Anticipez dès aujourd'hui et facilitez-vous l'accès aux déchetteries !

Atelier du souffle



Association loi 1901, anime depuis plus de 10 années, l'activité de **Gymnastique Douce et Relaxation**.

Les JEUDIS de 18h30 à 19h30 de septembre à juin, à la salle des Fêtes de FORGES.

Chaque élève progresse en douceur en associant les postures gymniques au développement et à la maîtrise du souffle.

La coordination des deux principes permet ainsi d'instaurer un rapport d'équilibre plus profond entre le corps et l'esprit, tout en diminuant de manière effective tensions et douleurs.

Assouplissement, renforcement musculaire, séance de relaxation et maintien des organes en bonne santé, sont au programme de chaque année dans une conviviale ambiance.

L'Atelier du Souffle intervient également à Saint-Saturnin-du-Bois, Marsilly, Ferrières et accueille tout au long de l'année.

(Séance découverte offerte. Merci de réserver par téléphone ou courriel)

Pour tous renseignements, contactez l'association A.d.S.
05 46 00 94 41 // 06 84 37 61 58
Par courriel : c.zark@wanadoo.fr
<http://latelierdusouffle.blogspot.com>

Recensement JDC

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Accompagnements Numériques Gratuits

Débutants

- DÉCOUVRIR L'ORDINATEUR
- UTILISER LA SOURIS
- DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS MOYENS DE CONNEXION À INTERNET
- UTILISER LE CLAVIER
- SE REPÉRER SUR LE BUREAU

Intermédiaires

- NAVIGUER SUR INTERNET
- CHOISIR ET CRÉER SA BOÎTE MAIL
- ENVOYER UN MAIL
- ORGANISER SES DOSSIERS ET SES FICHIERS
- ENVOYER DES FICHIERS PAR MAIL
- DÉCOUVRIR LA SÉCURITÉ SUR INTERNET

Ateliers

- TRANFÉRER SES PHOTOS DE SON SMARTPHONE VERS SON ORDINATEUR
- PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB
- ACHETER ET VENDRE SUR VINTED, LE BON COIN

CONTACT

EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL OU EN ATELIER, SUR INSCRIPTION, AUPRÈS DE CHRISTELLE HARDY, CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS-SUD.

☎ 06 23 07 18 72

✉ c.hardy@aunis-sud.fr



Commune : Forges Dates de présence

Lundi 6 janvier 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Lundi 3 février 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Lundi 3 mars 14h30 Lieu : mairie durée 2h
Vendredi 17 janvier 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Vendredi 14 février 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Vendredi 14 mars 14h30 Lieu : mairie durée 2h
Lundi 20 janvier 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Lundi 17 février 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Lundi 17 mars 14h30 Lieu : mairie durée 2h
Vendredi 31 janvier 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Vendredi 28 février 14h30 Lieu : mairie durée 2h	Vendredi 28 mars 14h30 Lieu : mairie durée 2h

Le frelon asiatique



FREDON
CHARENTE-MARITIME



Nouveauté 2025 : Le Piège à Frelons

Piège hautement efficace spécialement conçu contre les frelons asiatiques et empêcher leur sortie après capture.

Les plus produits :

- Très simple d'utilisation
- Très économique
- Très efficace



Positionnement des pièges à proximité des lieux de passage des frelons (Anciens nids / Ruchers / Arbres fruitiers)

Mélange attractif préconisé :

- 1/3 sucre
- 1/3 sirop de canne
- 1/3 vin blanc (très bon répulsif pour les abeilles)

Renouvelez la solution après 2 semaines de mises en place sans nettoyage du piège pour une meilleure efficacité

Ne pas préconiser pour une efficacité optimale, le passage de tous sur la partie supérieure du piège avec un fait de force

CYCLE DU FRELON



Objectif : limiter le nombre de fondatrices et donc le nombre de futurs nids

Pour info :

- Durant sa saison 1 nid de frelons asiatiques prélève dans l'environnement une moyenne de 150 000 insectes de 100 espèces différentes
- D'un nid sortent au moins 500 nœuds fondatrices dont 10% survivent à l'hiver, soit de 50 à 150 nœuds l'année suivante

Piège à retirer au 30 Avril pour limiter le piégeage d'autres insectes non désirés

FREDON Charente-Maritime

Chambre d'Agriculture - 2 Avenue de Ectilly - CS 85074 - 17074 LA ROCHELLE

☎ 05.46.50.26.86 - ☎ 06.07.58.05.62 - 06.64.43.13.36 - 06.17.11.45.73

Email : fredon.charente-maritime@orange.fr - site internet : www.fredon-charente-maritime.fr

Fédération membre de FREDON France - Réseau de FREDON Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

CCP BORDEAUX : 20041 01001 00431 68R022 20

N° Siret 412 262 289 00017 APE 9413Z



CMFG17

Destruction nid de frelons et guêpes

☎ 06 77 08 32 86

✉ cmfg17@orange.fr

📍 10 bis rue d'en haut
17700 Puyravault

INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70
mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/18h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : www.mairie-forges.fr ou en mairie.

Permanence des élus

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1^{er} adjoint, délégué à la voirie, urbanisme et personnel communal sur rendez-vous

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 2^{ème} adjointe, déléguée aux affaires scolaires et péri-scolaires sur rendez-vous

Philippe TERRIEN : 3^{ème} adjoint, délégué aux bâtiments, à l'environnement et à l'animation/culture sur rendez-vous

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale aux solidarités, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

Amandine BALLANGER : conseillère municipale déléguée à la communication sur rendez-vous.

SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservation et gestion assurées par la mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

accession par la mairie



Tablette tactile en libre service

Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

CHRISTINE

sauf vendredi

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- sortie du territoire

CATHERINE

sauf lundi

- urbanisme (sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers)
- voirie
- assainissement

Bibliothèque

Ouverte : mardi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME
Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30
Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 9h30/12h30

LA POSTE



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.